

Migrations et stratégies résidentielles de citoyens en milieu périurbain : attentes et perceptions des migrants

Migrations and residential strategies of urban migrants to the suburb: expectations and perception of such migrants

J.-P. Hermia, A. Bahri, T. Eggerickx et J.-P. Sanderson¹

L'objectif de cet article est de cerner les stratégies de migration de ménages et d'appréhender les motifs et les attentes de migrants périurbains. Pour ce faire, les données inédites d'une enquête portant sur 346 ménages ayant quitté Bruxelles vers son espace périurbain, le Brabant wallon, ont fait l'objet d'analyses multivariées. Il en ressort, outre la mise en évidence de l'environnement champêtre comme puissant moteur attractif, une satisfaction globale du nouvel environnement et une faible envie de déménager. Plus paradoxalement, les schémas motivant la migration périurbaine s'avèrent particulièrement différenciés, ce qui contredit la vision d'une migration opérée principalement pour fuir les désagréments qu'imposait le mode de vie citadin. Si les attentes des migrants ont souvent été rencontrées, certains n'ont pas pu réaliser leurs objectifs : parmi les petits ménages les moins nantis, certes, mais aussi parmi ceux qui rêvaient d'une ferme ancienne ou de faire construire leur villa. Enfin, à cette déception s'ajoute fréquemment la nostalgie des services qu'offrait la vie en ville, favorisant chez certains un sentiment d'isolement.

The purpose of this article is to determine the migration strategies of households, and to gauge the motives and expectations of migrants to the suburbs. To this end, the unpublished data of a survey pertaining to 346 families that left Brussels for the suburbs in Walloon Brabant were subjected to a multivariate analysis. In addition to the evident appeal of the countryside setting, the results show overall satisfaction about the new environment and a low desire to move. More paradoxically, the underlying reasons for migrating to the suburbs turn out to vary extensively, thereby contradicting the view that the main reason why people move to the suburbs is to flee the inconveniences of urban living. Whereas the expectations of the migrants have often been met, some of these people have not achieved their aims. This is the case for some smaller, less well off households, but also for some of those who were dreaming of an old farmhouse or to build their villa. In addition to this disappointment there is often a nostalgia for the services provided by city life, which leads some of these migrants to start feeling isolated.

Mots-Clés : migrations – périurbanisation – stratégies résidentielles – Brabant wallon – Bruxelles

Keywords: migrations – periurbanisation – residential strategies – Walloon Brabant – Brussels

Depuis plusieurs décennies, un important processus migratoire vers des communes périurbaines et rurales redistribue massivement la population de l'aire métropolitaine bruxelloise depuis le centre vers la périphérie. Cette périphérie proche et plus lointaine se trouve de fait en complète mutation socio-démographique.

En 2002, le GÉDAP (Groupe d'études de démographie appliquée) a réalisé une enquête auprès d'un échantillon de 346 ménages ayant migré de Bruxelles vers la province du Brabant wallon entre 1993 et 1998. Cette enquête avait pour objectifs d'une part, de connaître la ou les motivations de cette migration résidentielle. D'autre part, d'étudier la qualité de vie, et cela aussi bien dans

¹ Jean-Pierre Hermia, Amel Bahri, Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson sont attachés au GÉDAP, Groupe d'études de démographie appliquée, UCL, Place Montesquieu, 1, bte 4, B-1348 Louvain-la-Neuve.

les communes d'arrivée dans le Brabant wallon, que dans celles de départ, les communes bruxelloises. Et enfin, de déterminer si cette migration s'inscrivait ou non dans un processus de rejet de la ville.

Des travaux sur cette thématique ont déjà révélé l'existence de plusieurs phases de migration vers des zones périurbaines et rurales, s'inscrivant dans le temps et l'espace. De la même manière, les premiers résultats de l'enquête ont permis de distinguer trois groupes de communes qui correspondent chacun à une phase du processus migratoire depuis la capitale belge vers ces régions (Hermia, Eggerickx et Sanderson, 2005).

En tenant compte de la fragmentation de l'espace d'immigration résidentielle (à partir des trois groupes de communes), l'objectif développé ici vise à approfondir les résultats de cette enquête en réalisant d'une part, une analyse des stratégies de migration de ménages ; et d'autre part, en cernant quelles sont les motivations, les attentes, et les perceptions que ces migrants éprouvent vis-à-vis de leur nouveau lieu de vie, mais aussi vis-à-vis de la ville qu'ils ont quittée. Par l'analyse des stratégies de migration de ménages et par l'étude des

motifs migratoires, des attentes et des perceptions de ces anciens citoyens installés en milieu périurbain et rural, nous souhaitons connaître quelles sont les motivations et les attentes recherchées, plus particulièrement d'ordre culturel et environnemental ; et si celles-ci sont, d'après eux, effectivement associées aux nouveaux lieux de résidence.

Le contexte socio-démographique

Province généralement considérée comme la banlieue verte de Bruxelles, le Brabant wallon (Figure 1) a connu une véritable explosion démographique au cours des cinquante dernières années. De 180.000 habitants au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sa population est aujourd'hui de plus de 360.000 personnes. Ce boom démographique est le résultat de la redistribution de la population bruxelloise vers les franges extérieures de son agglomération (Hermia, 2003). La proximité de Bruxelles, pôle d'emploi incontournable, un cadre environnemental plaisant, la création de Louvain-la-Neuve, de son université et de son parc scientifique high tech, des communes bien desservies par un réseau de voies

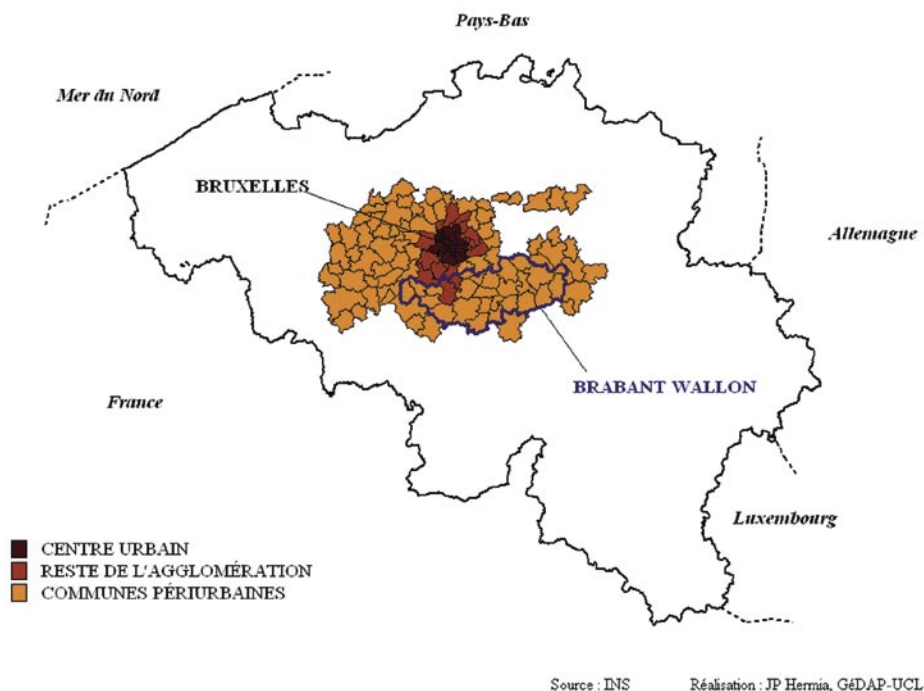


Figure 1 - Localisation de l'agglomération bruxelloise et de ses composantes au sein de la Belgique

de communication rapides, sont autant de facteurs qui expliquent l'essor démographique qui caractérise cette zone depuis plusieurs décennies.

Au total, 346 ménages ayant migré entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 1997 de la Région bruxelloise (19 communes) vers le Brabant wallon ont été interrogés au cours de l'année 2002. Cette enquête avait trois objectifs majeurs :

- connaître la(les) motivation(s) de la migration résidentielle ;
- étudier la qualité de vie en Brabant wallon et dans les communes bruxelloises de départ ;
- déterminer si cette migration s'inscrit ou non dans un processus de rejet de la ville.

Des travaux sur cette thématique ont révélé l'existence de plusieurs phases de périurbanisation qui s'échelonnent très distinctement dans le temps (Eggerickx et al., 2002). Certaines communes ont été touchées plus tôt que d'autres par ce phénomène et connaissent aujourd'hui une situation de relative saturation démographique. Trois grappes de communes ont donc été distinguées, correspondant à autant de phases de ce processus (Figures 2 et 3). Un nombre quasiment identique d'enquêtes a été réalisé dans chaque grappe. La sélection des ménages enquêtés s'est réalisée de la manière suivante : nous disposons du fichier de données individuelles – mais anonymes – du Registre

national, grâce auquel nous avons sélectionné les ménages ayant migré entre 1993 et 1998 de l'agglomération bruxelloise vers le Brabant wallon. Deux variables importantes – l'âge et le type de ménage – déterminant sensiblement la propension à migrer ; la représentativité de l'échantillon des 350 enquêtes a été assurée en fonction de celles-ci.

Le profil moyen des 346 ménages est celui d'un couple marié (68 % des cas), avec enfant(s) : plus de 70 % des ménages enquêtés ont au moins un enfant. Le chef de ménage, qui est un homme dans 80 % des cas, exerce une activité professionnelle (82 %). L'âge moyen du chef de ménage est d'environ 45 ans ; 44,2 ans lorsqu'il s'agit d'un homme, et 47,0 ans pour les 20 % de femmes chefs de ménage. En terme d'instruction du chef de ménage, environ 60 % présentent un niveau supérieur, dont 29 % d'universitaires. Enfin, on observe qu'il s'agit de ménages de revenus relativement supérieurs à la moyenne nationale : tandis que 13 % des ménages déclarent un revenu mensuel net inférieur à 1239€, un quart des ménages ont un revenu compris entre 1239 et 2478€, et 35 % des revenus supérieurs à 2479€.

La prise en compte de trois couronnes confirme une certaine fragmentation spatiale du Brabant wallon (Hermia, Eggerickx et Sanderson, 2005).

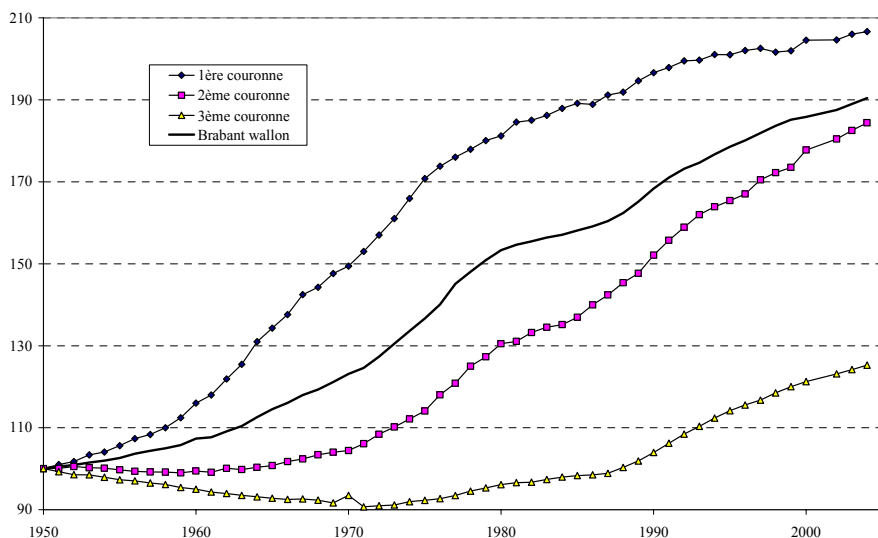


Figure 2 - Evolution de la population des 3 couronnes de périurbanisation de 1950 à 2004 (1950 = indice 100)

- La seconde couronne se détache des deux autres, et correspond très largement à la représentation de l'espace périurbain habituellement véhiculée (Bauer et Roux, 1976; Berry et Dahmann, 1977; Rhein, 1988; Champion, 1989; Hermia, 1998; Hermia, 2003) : les couples avec enfant(s) y sont nettement majoritaires, et les nouveaux venus, attirés par cet environnement champêtre, s'y installent définitivement ;
- La première couronne, pour sa part, largement urbanisée, correspond plus à un lieu de passage, frange

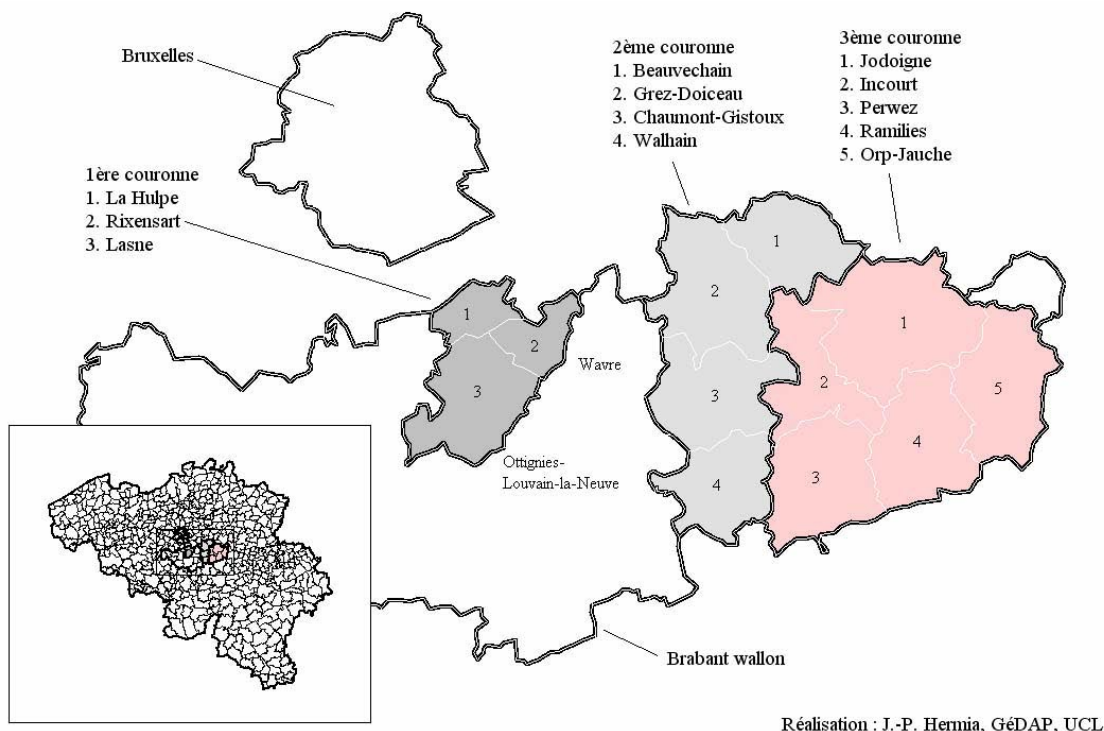


Figure 3 - Localisation des 3 couronnes de péri-urbanisation bruxelloise au sein du Brabant wallon et de la Belgique

interne² de l'agglomération bruxelloise, zone d'accueil des nombreux étrangers européens nantis, qui y trouvent quiétude et standing élevé à travers un marché immobilier hyperactif dont les (très) hautes valeurs n'effraient pas les nouveaux venus.

- Enfin, la troisième couronne de périurbanisation constitue la charnière des deux précédentes : elle est appréciée par de jeunes ménages plus mobiles, attirés par les logements (encore) abordables, et séduits par un environnement relativement préservé. Il s'agit cependant de ménages pour lesquels la constitution de la famille demeure encore inachevée, ce qui entraînera peut-être une nouvelle migration, plus définitive.

Pour dégager les caractéristiques qui résument et structurent le mieux l'ensemble des ménages enquêtés,

nous avons réalisé une analyse multivariée sur les 346 ménages, en prenant en compte un ensemble de caractéristiques d'ordre géographique, socioéconomique, démographique et relatives au projet et au lieu d'emménagement en Brabant wallon. Il s'agit d'une analyse des correspondances multiples (ACM) réalisée avec quatorze variables (soit cinquante et une modalités). La dimension est une variable particulière qui condense sous la forme d'un axe, un pourcentage des informations sur les ménages enquêtés. Ici nous retenons les dimensions 1, 2 et 3, qui représentent respectivement 11 %, 6,4 % et 4,9 % de l'information (variance expliquée par le nuage de points). En terme de résultats, nous présentons brièvement les trois premières dimensions qui résument le mieux les ménages, et totalisent 22,3 % de l'information, soit la variance expliquée par le nuage de points.

² La frange interne est ainsi dénommée par opposition à la frange externe, qui est constituée des zones touchées récemment par le processus d'urbanisation ou de périurbanisation (Hermia, 2003). Il s'agit donc de l'espace situé au sein de l'espace (péri-) urbain, et (péri-) urbanisé depuis plusieurs décennies.

Dimension 1 : « composition de ménage et choix résidentiel »

La première dimension se rapporte aux caractéristiques des ménages et à leur choix résidentiel. Elle place en opposition d'une part, les ménages de taille 2, à ceux comportant quatre à six personnes, et notamment des couples mariés avec enfant(s). Par ailleurs, l'axe 1 discrimine ces ménages en fonction de l'âge du chef de ménage – les groupes d'âge 25-29 ans et 40-54 ans s'opposant aux 55 ans et plus – ainsi qu'en fonction de caractéristiques socioéconomiques telles que le niveau d'instruction du chef de ménage, le revenu mensuel net déclaré, et du statut d'occupation du logement actuel. Enfin, l'axe 1 distingue, mais dans une moindre mesure, les ménages selon que le déménagement de la capitale vers le Brabant wallon était envisagé avec l'objectif initial de construire, d'acheter ou bien de louer un logement.

Dimension 2 : « composition de ménage et objectif migratoire »

La dimension 2 rend compte de manière satisfaisante de l'opinion des ménages sur l'adéquation entre la migration résidentielle effective, et l'objectif en termes de lieu et de type de résidence initialement poursuivi. Ainsi, la dimension 2 permet de distinguer les ménages enquêtés selon qu'ils estiment leur objectif globalement réalisé ou non : ce sont les ménages de couples les plus jeunes (l'âge du chef de ménage est de 25-39 ans) avec un enfant et, sans surprise, les ménages aux revenus relativement les plus bas (1239-1858€) qui déclarent leur objectif résidentiel non réalisé.

Dimension 3 : « ségrégation spatiale et sociale »

La troisième et dernière dimension se caractérise par quatre types de variables. Il s'agit des variables relatives au groupe géographique des communes du Brabant wallon, à la dominance sociale du quartier³, au niveau d'instruction du chef de ménage et au revenu mensuel net du ménage. La dimension 3 représente de manière satisfaisante le degré d'éloignement par rapport à la capitale belge. A la distinction géographique, se superpose la dominance sociale du milieu de résidence avec en opposition les milieux sociaux dit 'aisé' et 'moyen'.

La dimension 3 structure aussi l'ensemble des ménages en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage, avec une opposition fortement marquée entre d'une part, les chefs de ménages qui ont un niveau d'instruction supérieur universitaire, et d'autre part, ceux ayant des niveaux supérieurs non universitaires ou secondaires. Enfin, elle discrimine selon le revenu mensuel net déclaré par le ménage, en opposant notamment les revenus compris entre 1859 et 2478€ (classe de revenus dans la moyenne) et 3718€ et plus (classe de revenus supérieure).

En résumé, nous pourrions appeler la dimension 1 « composition de ménage et choix résidentiel », soit l'axe qui structure les ménages selon leur composition (taille, état civil, présence d'enfant(s)) et la stratégie résidentielle (statut d'occupation et objectif en terme de logement définis et associés à l'emménagement en Brabant wallon). Quant à la dimension 3, elle pourrait se résumer par l'expression « ségrégation spatiale et sociale » puisqu'il s'agit d'un axe qui structure les ménages selon leur distance par rapport à Bruxelles, leur dominance sociale, et qui y associe de façon très nette des niveaux d'instruction et dans une moindre mesure les catégories de revenus. Toutefois, le terme « ségrégation » est à relativiser dans la mesure où chacune des trois couronnes semble aussi correspondre à une étape résidentielle étroitement liée au cycle de vie, notamment familiale. Cela n'exclut pas que les ménages en cours de formation et d'élargissement dans les communes les plus éloignées de la ville de Bruxelles se rapprochent de celle-ci, avec de futurs changements d'ordre familial, professionnel ou d'une autre nature au cours de leur vie.

Les motifs de migration

Un examen exploratoire des motifs de migration fait apparaître une grande variété des éléments ayant suscité la migration en Brabant wallon. On peut souligner les points suivants (tableaux 1 et 2) :

- Concernant les raisons évoquées pour expliquer le départ de Bruxelles, l'accès à la propriété est très important pour plus du quart des migrants : 26 % des enquêtés le place comme premier motif. Viennent ensuite les motifs liés au cycle de vie, au logement et à l'environnement. On peut constater que l'environnement bruxellois – jugé défavorable – est plus

³ Il s'agit d'une information évaluée par l'enquêteur (et non pas par l'enquêté) à la fin de chaque entretien : « Estimez la dominance sociale du quartier : aisé, moyen ou modeste ».

Tableau 1 - Motifs qui ont motivé le départ de Bruxelles (% des individus enquêtés)

| | 1er motif | 2ème motif | 3ème motif | Total |
|------------------------|-----------|------------|------------|-------|
| Liés au cycle de vie | 20 | 9 | 5 | 34 |
| Liés au travail | 6 | 4 | 2 | 12 |
| Accès à la propriété | 26 | 13 | 7 | 46 |
| Liés au logement | 17 | 29 | 16 | 62 |
| Liés à l'environnement | 17 | 26 | 36 | 79 |
| Autres | 13 | 9 | 12 | 35 |

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de la vie en Brabant wallon, GéDAP-UCL

fréquemment cité comme second et, encore plus, comme troisième motif ; ce qui fait qu'au total, près de 80 % des individus mentionnent l'environnement comme un des motifs de leur départ de Bruxelles. Au contraire, les événements démographiques, de même que l'accès à la propriété, sont très importants pour expliquer la mobilité de certains migrants, mais ne sont que très peu évoqués comme motifs secondaires. Enfin, la migration liée au travail – et au changement de localisation de celui-ci – reste marginale.



La perspective de disposer d'un jardin est un motif de migration. Par rapport à un environnement de départ peu satisfaisant, l'environnement de destination dispose aux yeux des migrants d'un caractère champêtre et d'une qualité de vie plus élevée. ■

Tableau 2 - Motifs qui ont motivé le choix du Brabant wallon (% des individus enquêtés)

| | 1er motif | 2ème motif | 3ème motif | Total |
|-------------------------------|-----------|------------|------------|-------|
| Retour / Rapprochement | 21 | 8 | 6 | 35 |
| Rapprochement lieu de travail | 5 | 1 | - | 7 |
| Type de logements | 11 | 7 | 7 | 26 |
| Jardin | 11 | 17 | 15 | 44 |
| Environnement | 27 | 35 | 31 | 92 |
| Accessibilité | 11 | 22 | 26 | 60 |
| Autres | 12 | 5 | 4 | 21 |

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de la vie en Brabant wallon, GéDAP-UCL

- Pour expliquer le choix du Brabant wallon comme lieu de destination, ce sont les motifs environnementaux qui se distinguent très nettement. Ils prédominent à tous les niveaux et sont évoqués par la quasi-totalité – 92 % des migrants ! Loin derrière, l'accessibilité du site de destination – notamment par rapport à Bruxelles – est fréquemment donnée comme second ou troisième motif, mais de façon

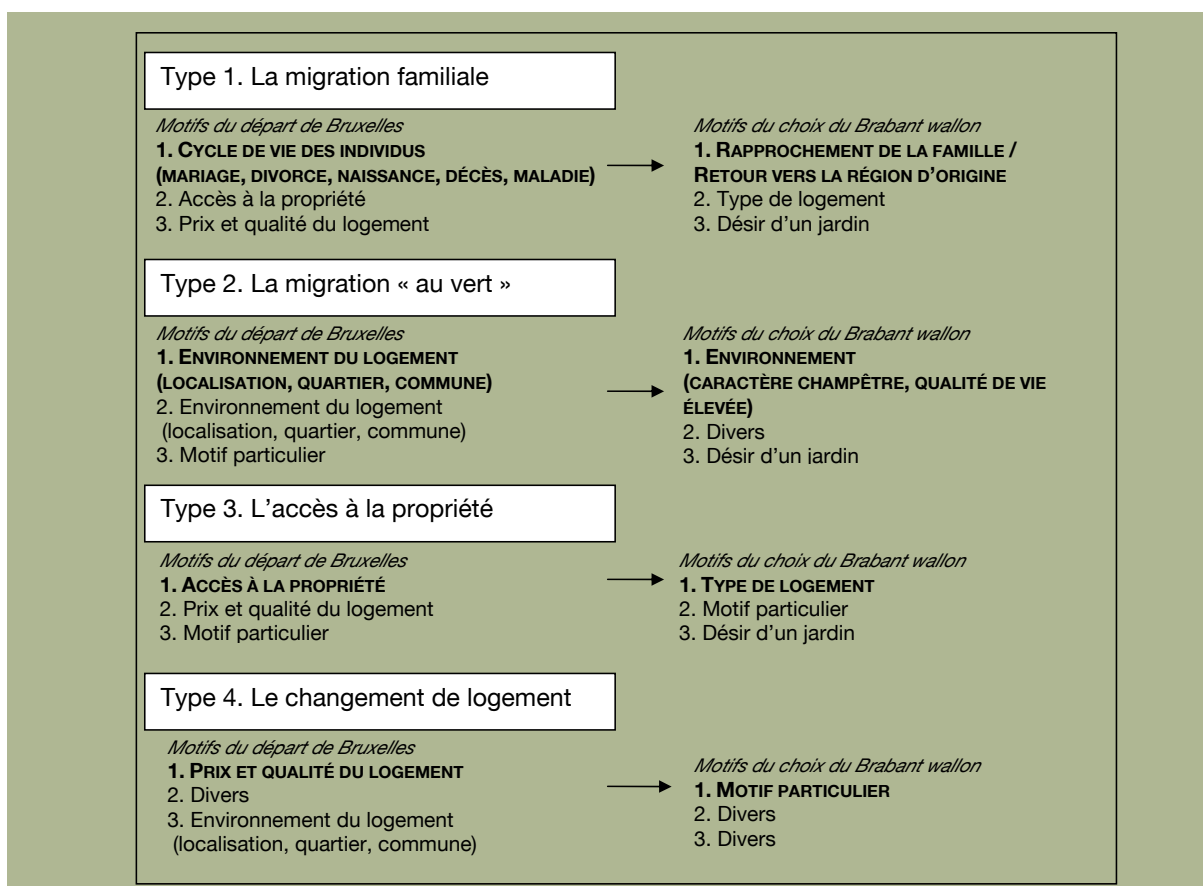
décroissante avec la distance entre le nouveau logement et Bruxelles (Herミア, Eggerickx et Sanderson, 2005). La perspective de disposer d'un jardin ressort également, bien qu'elle soit probablement liée à l'environnement pour les individus enquêtés. Contrairement aux idées fréquemment véhiculées par les médias⁴, le type de logements présents en Brabant wallon n'apparaît comme un critère déterminant que pour une faible part des migrants : 11 % comme premier motif et un quart des individus l'évoquent au total.

Après avoir mis en évidence les motifs les plus fréquemment évoqués, il est intéressant d'appréhender l'interaction entre ceux-ci, à travers la façon dont les individus ont répondu aux deux questions portant sur le

départ de Bruxelles et le choix du Brabant wallon. Pour ce faire, tous les motifs évoqués – de départ, de choix et d'importance décroissante – ont été croisés et seuls les motifs associés statistiquement ont été retenus⁵. Ensuite, nous avons établi des schémas-type de la migration, en retenant les items répondant au critère statistique précité, et en les enchaînant par ordre d'importance décroissant, du moins lorsque c'était possible. Ainsi, il en ressort quatre schémas, qui concernent directement entre quinze et quarante individus (tableau 3) :

- Le premier groupe de ménages présente un schéma-type de migration familiale. Il s'agit de ménages qui ont effectué une migration clairement liée à leur cycle de vie. La survenance d'un événement démographique – mariage, divorce, naissance, décès ou morbidité accrue – a favorisé leur départ de

Tableau 3 - Les quatre schémas-type de motifs migratoires identifiés



Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de la vie en Brabant wallon, GéDAP-UCL

⁴ Le Brabant wallon est fréquemment caricaturé comme un « éden périurbain », paradis de la fermette individuelle à quatre façades et entourée d'un jardin (Herミア, 1998).

⁵ La mesure de l'association a été effectuée avec un test du Chi².

la métropole pour s'installer en Brabant wallon. Les raisons évoquées sont notamment le souhait de se rapprocher de leur famille, de retourner vers leur région d'origine, ou encore pour occuper un logement (le plus souvent disposant d'un jardin) en adéquation avec la taille ou la composition de leur ménage qui s'est modifié. On observe en outre que cette migration est souvent liée la volonté d'accéder à la propriété.

- Le second type se distingue du premier en regroupant des individus voulant améliorer par la migration leur environnement de vie. Cette migration « au vert », la plus fréquente, oppose un environnement de départ peu satisfaisant – quant au quartier, à la commune ou à la localisation du logement – à un environnement de destination plus favorable, puisqu'il disposait aux yeux des migrants d'un caractère champêtre et d'une qualité de vie plus élevée.
- Le troisième type regroupe des individus pour lesquels l'accès à la propriété a clairement dicté leur migration en milieu périurbain. Ils ont quitté Bruxelles car ils n'avaient pas les moyens d'y acheter un logement en adéquation avec leurs exigences. Ainsi, la migration leur a-t-elle permis de passer du statut de locataire à celui de propriétaire en Brabant wallon, car le marché immobilier, en hausse croissante, mais toujours nettement plus abordable et plus diversifié que celui de la capitale, leur a permis ce type d'ascension sociale.
- Enfin, le dernier type est également lié au marché du logement. Plus hétérogène⁶ que les précédents, ce schéma-type regroupe des ménages ayant quitté Bruxelles car le prix demandé pour y vivre et/ou la qualité de leur habitation ne les satisfaisaient pas. Ils ont opté pour la province périurbaine pour des motifs divers, mais pour la plupart il s'agissait d'un motif linguistique : ils ont choisi le Brabant wallon qui est un espace uniquement francophone, par opposition à Bruxelles⁷.

Attentes et perceptions des migrants

Pour appréhender les attentes et les perceptions des ménages, nous nous sommes plus particulièrement fondés sur deux questions systématiquement posées au sujet des quartiers de résidence actuelles (en Brabant wallon) et précédentes (à Bruxelles).



L'attrait pour un quartier calme et un environnement de qualité est lié à la présence, dans le quartier de départ, de caractéristiques liées au bruit, à la circulation, mais aussi au sentiment d'insécurité, d'anonymat, d'oppression causée par la densité démographique et parfois, par la présence jugée excessive d'étrangers. ■

- Quels sont, d'après vous, les atouts de votre quartier actuel/ précédent, par ordre d'importance ?
- Quels sont les points faibles de votre quartier actuel/ précédent, par ordre d'importance ?

Trois mots sont cités par ordre d'importance, mais nous présentons ci-dessous les dix termes les plus fréquemment évoqués par le ménage enquêté, et cela quel que soit l'ordre.

Le quartier actuel : « recherche de calme et d'une qualité de vie... »

Le quartier d'immigration est tout d'abord apprécié pour le calme qu'il procure et pour son environnement convivial. Les termes *convivial* et *convivialité* sont évoqués dans 66 % des réponses, mais sans qu'il soit possible

⁶ Compte tenu des motifs très divers, il n'y a pas d'association statistiquement significative entre motifs de départ et choix de destination.

⁷ Bruxelles a officiellement un statut linguistique bilingue (français, néerlandais). Cependant, dans les faits, la majorité des résidents est francophone, alors que le marché de l'emploi y est nettement plus partagé, avec une domination néerlandophone (Govaert, 2000).

d'en savoir plus précisément sur ce qui caractérise le quartier comme tel (relation de bon voisinage, animation et vie locale, etc.). Puis, sont mentionnés des éléments relatifs à l'environnement géographique (espace, espaces verts, campagne, ruralité) ou considérés comme favorables vis-à-vis de normes environnementales (air pur, nature) et de mode de vie (qualité de vie) (tableau 4). L'attrait d'un tel environnement et d'une bonne qualité de vie est d'autant plus attractif que – comme on l'a vu précédemment – les motifs liés à l'environnement dans la capitale ont motivé près de 80 % des ménages enquêtés à quitter Bruxelles.

Par environnement, le tableau 7 indique qu'il s'agit plus précisément de caractéristiques liées d'une part, à la pollution, parmi laquelle le bruit, la circulation routière et ses conséquences néfastes (embouteillages, bruit et émissions de gaz polluants) et la dégradation urbaine. Et d'autre part, il s'agit de caractéristiques liées aux sentiments d'insécurité, d'anonymat ou encore d'oppression causées par la densité démographique urbaine et, parfois, par la présence jugée excessive d'étrangers.

Tableau 4 - Les dix atouts principaux évoqués au sujet du quartier actuel

| | Nombre de citations | % |
|-------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| Calme / Tranquillité | 227 | 66 ⁸ |
| Convivialité | 81 | 23 |
| Espaces verts / Jardins | 60 | 17 |
| Verdure | 53 | 15 |
| Campagne / Ruralité | 49 | 14 |
| Air pur | 47 | 14 |
| Espace | 45 | 13 |
| Nature | 39 | 11 |
| Qualité de vie | 39 | 11 |
| Environnement | 35 | 10 |
| | Soit 65 % des réponses ⁹ | |

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de la vie en Brabant wallon, GéDAP-UCL

... mais situation d'éloignement et de manque d'accessibilité »

Lorsque l'on s'interroge sur les points faibles du quartier actuel, ceux-ci sont généralement liés à l'éloignement et au manque d'accessibilité. Ce sont principalement des problèmes d'accessibilité (routière, en transports publics) qui sont évoqués. On les perçoit aussi de manière sous-jacente au sujet des commerces et des services jugés trop éloignés, ainsi que par le sentiment d'être « loin de tout » et de vivre dans une situation d'isolement (tableau 5).

Ce sentiment d'éloignement et de manque d'accessibilité est perçu de manière d'autant plus forte qu'il s'agit d'anciens citadins bruxellois, habitués aux transports publics et à vivre à proximité de commerces et de services divers. On le constate lorsque l'on interroge ces ménages sur les atouts du quartier précédent : s'il y a, en premier lieu, mention des transports publics, c'est surtout l'avantage procuré par la proximité qui prédomine. Que ce soient la proximité de commerces et de services ou la proximité d'un centre ou du lieu de travail,

Tableau 5 - Les dix points faibles principaux évoqués au sujet du quartier actuel

| | Nombre de citations | % |
|--|------------------------|----|
| Transports publics | 126 | 36 |
| Commerces trop éloignés | 75 | 22 |
| Insécurité routière | 67 | 19 |
| Trafic dense | 44 | 13 |
| Voiries / Entretien des infrastructures | 37 | 11 |
| Manque de convivialité / Mentalité villageoise | 36 | 10 |
| Bruit | 29 | 8 |
| « Loin de tout » | 25 | 7 |
| « Pas assez de vie » | 25 | 7 |
| Isolement / Individualisme / Anonymat | 24 | 7 |
| | Soit 47 % des réponses | |

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de la vie en Brabant wallon, GéDAP-UCL

⁸ Lecture des 66 % : les termes calme / tranquillité ont été cités par 66 % des ménages (soit 227/346). Précisons toutefois que ces pourcentages peuvent être légèrement surévalués du fait du regroupement de termes sous une même catégorie. Par exemple, si un enquêté répond d'abord calme, puis tranquillité, la catégorie est comptée deux fois pour un seul enquêté.

⁹ Lecture des 65 % : le total des réponses correspond à trois fois le nombre d'enquêtés, soit environ 1038 réponses, puisque l'on demandait à chacun des 346 ménages enquêtés les trois atouts principaux. Et parmi ces réponses, les 10 termes les plus fréquemment cités représentent 675 réponses, soit 65 % des réponses (675/1038).

Tableau 6 - Les dix atouts principaux évoqués au sujet du quartier précédent (à Bruxelles)

| | Nombre de citations | % |
|-------------------------------------|------------------------|----|
| Transports publics | 176 | 51 |
| Proximité commerces et services | 169 | 49 |
| Vie culturelle, sociale et sportive | 78 | 23 |
| « Proximité de tout » | 76 | 22 |
| Proximité du lieu de travail | 66 | 19 |
| Espaces verts / Verdure | 36 | 10 |
| Proximité d'un centre / Centralité | 36 | 10 |
| Calme | 30 | 9 |
| Vivant / Animation / Cosmopolite | 29 | 8 |
| Beau quartier | 20 | 6 |
| | Soit 69 % des réponses | |

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de la vie en Brabant wallon, GéDAP-UCL

il s'agit d'un terme récurrent lorsque les ménages enquêtés se projettent par rapport à leur lieu de résidence précédent (tableau 6).

Satisfaction quant au logement, au quartier et à la commune

Que ce soit par rapport au logement, au quartier ou à la commune, la satisfaction s'améliore avec le déménagement, puisque l'indice de satisfaction moyen est systématiquement plus élevé après la migration (tableau 8). Constatons néanmoins que l'amélioration s'atténue progressivement à mesure que l'échelle spatiale s'éloigne de l'individu. Ainsi, la commune actuelle est-elle moins bien perçue que les nouveaux logements et quartiers. Cette constatation sur les valeurs moyennes se vérifie-t-elle si l'on stratifie par groupes de ménages enquêtés, à savoir selon le revenus, la taille du ménage, l'âge du chef de ménage ou encore le schéma-type de motifs de la migration ? En ce qui concerne l'âge du chef de ménage, le lien le plus évident se situe au niveau du

L'éloignement, le manque d'accessibilité sont perçus par des points faibles par les anciens citadins bruxellois, habitués aux transports publics. ■

Tableau 7 - Les dix points faibles principaux évoqués au sujet du quartier précédent (à Bruxelles)

| | Nombre de citations | % |
|---|------------------------|----|
| Bruit | 186 | 54 |
| Pollution | 114 | 33 |
| Insécurité | 104 | 30 |
| Circulation routière | 51 | 15 |
| Manque d'espaces verts | 48 | 14 |
| Manque de convivialité / Relation voisinage | 35 | 10 |
| Manque de propreté / Dégradation urbaine | 35 | 10 |
| Saturation démographique / Trop d'étrangers | 33 | 10 |
| «Les inconvénients de la ville» | 30 | 9 |
| Anonymat / Individualisme | 28 | 8 |
| | Soit 64 % des réponses | |

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de la vie en Brabant wallon, GéDAP-UCL

logement. Avec l'âge, on constate une augmentation constante de l'indice de satisfaction quant au logement précédent : il passe de 6,2 pour les 25-34 ans à 7,1 pour les plus de 65 ans. Par contre, l'indice quant au logement actuel ne croît que légèrement et passe de 8,3 à 8,8 pour les mêmes groupes d'âges. Cela veut donc dire que les jeunes sont nettement plus sévères que leurs aînés quant au logement précédent, et/ou qu'ils ont effectué une migration résidentielle mieux réussie. On constate la même tendance selon l'âge du chef de ménage pour la satisfaction vis-à-vis du quartier.

